

« Jobs, Jobs, Jobs » : la sortie de route du gouvernement Michel

Olivier Flohimont, Secrétaire administratif chargé des études & de la formation à la Centrale Générale de la FGTB Liège-Huy-Waremme.
Frédéric TIHON, Form'action André Renard



©jobzella.com

Depuis un peu plus de deux ans maintenant, le gouvernement des droites de Charles Michel mène une politique « *en faveur de l'emploi* » dit-il. A l'été 2015, le Premier ministre avait d'ailleurs résumé comme ceci les trois priorités de son gouvernement : « *jobs, jobs, jobs* », précisant que toutes les mesures prises par sa majorité avaient pour seul objectif la création d'emploi. Ces mesures devaient attirer les investisseurs, favoriser l'investissement et donc mécaniquement « créer des emplois » via le retour de la croissance.

C'est dans cette seule perspective que le gouvernement justifie le saut d'index et le blocage des salaires, le recul de l'âge de la pension, la fin de la semaine des 38 heures et le recours outrancier à la flexibilité, la réduction de toutes les

allocations de sécurité sociale (chômage, maladie-invalidité, retraite) et aussi le démantèlement des services publics. Rien de moins.

Et on pourrait ajouter à cette longue litanie la concertation sociale bidon qu'il a mise en place et la distribution de cadeaux aux grosses fortunes et aux entreprises. Sans oublier un tax-shift injuste qui conduit à une perte de pouvoir d'achat via notamment une hausse de la TVA et des accises, de nouvelles taxes et une hausse des factures notamment énergétiques.

Tout cela donc au nom d'un seul leitmotiv : la création d'emplois. Le jeu en valait-il la chandelle ? Ces « sacrifices » ont-ils réellement eu un effet sur l'emploi ? Le gouvernement maintient son cap, malgré les grèves et manifestations à répétition. Il dit comprendre la rue, mais continue à piétiner les travailleurs, fort d'un indéfectible soutien patronal. Il croit même fermement au bienfondé de ses décisions et précise qu'elles ont permis de créer 76.000 emplois.

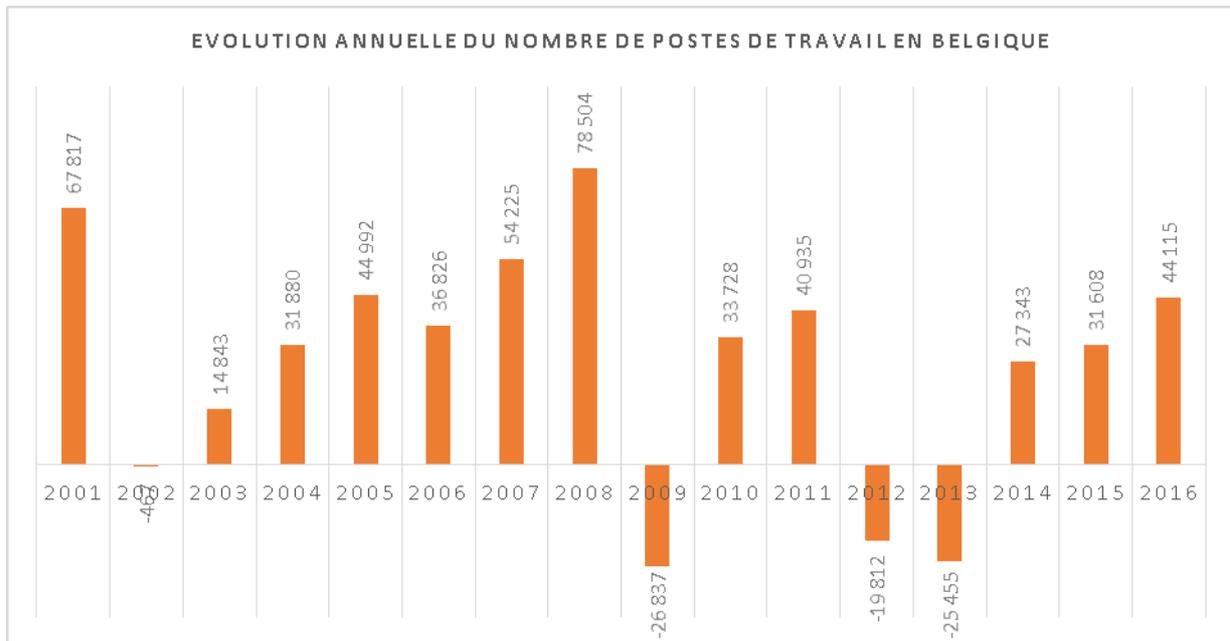
Dans cette analyse, nous allons démontrer le contraire et montrer que les mesures prises par ce gouvernement des droites n'ont pas un impact « exceptionnel » sur la création d'emplois. Que du contraire. Bref que ce

gouvernement ne mène qu'un combat. Et il est idéologique et conservateur, bien éloigné des revendications légitimes de la majorité des travailleurs-électeurs...

76.000 emplois créés par le gouvernement Michel ? Foutaises

Selon les données ONSS, 75.525 postes de travail ont été créés en Belgique entre fin juin 2014 et fin juin 2016. L'actuel gouvernement n'est lui en place que depuis le 7 octobre 2014, soit un trimestre plus tard. Notons aussi que l'emploi varie fortement d'un trimestre à l'autre en raison d'un cycle annuel récurrent, ce qui rend difficile, voire impossible, une comparaison entre deux trimestres différents. Si nous avons pourtant suivi cette méthode indélicate, nous pourrions déjà avancer qu'il ne resterait plus qu'une création de 52.000 postes de travail en un an et demi. Déjà nettement moins flatteur... Et nous pourrions aussi ajouter perfidement que l'actuel gouvernement s'attribue les emplois créés par son prédécesseur pour embellir son bilan. Les chiffres avancés par le gouvernement nous semblent donc bien fragiles !

...



Le graphique ci-devant va nous permettre de relativiser la hauteur des créations d'emplois ainsi que « la nécessité » des politiques pro-patronales de l'actuel gouvernement. En effet, 76.000 postes de travail créés en deux ans, ça n'est jamais que 31.608 postes en 2015 et 44.115 en 2016, soit des chiffres identiques à ceux que nous avons déjà connus en 2004 et 2005. Les récentes créations d'emplois n'ont donc rien d'exceptionnel. Elles sont même relativement plus faibles que celles que nous connaissions avant la crise provoquée par les excès du libéralisme en 2008/2009. Historiquement, force est de constater que la création d'emplois n'était pas suspendue à l'adoption de mesures anti travailleurs et anti citoyennes. Ces mesures ne sont donc pas aussi nécessaires que ne le laisse entendre le gouvernement MR-NVA. Elles sont seulement d'ordre idéologique.

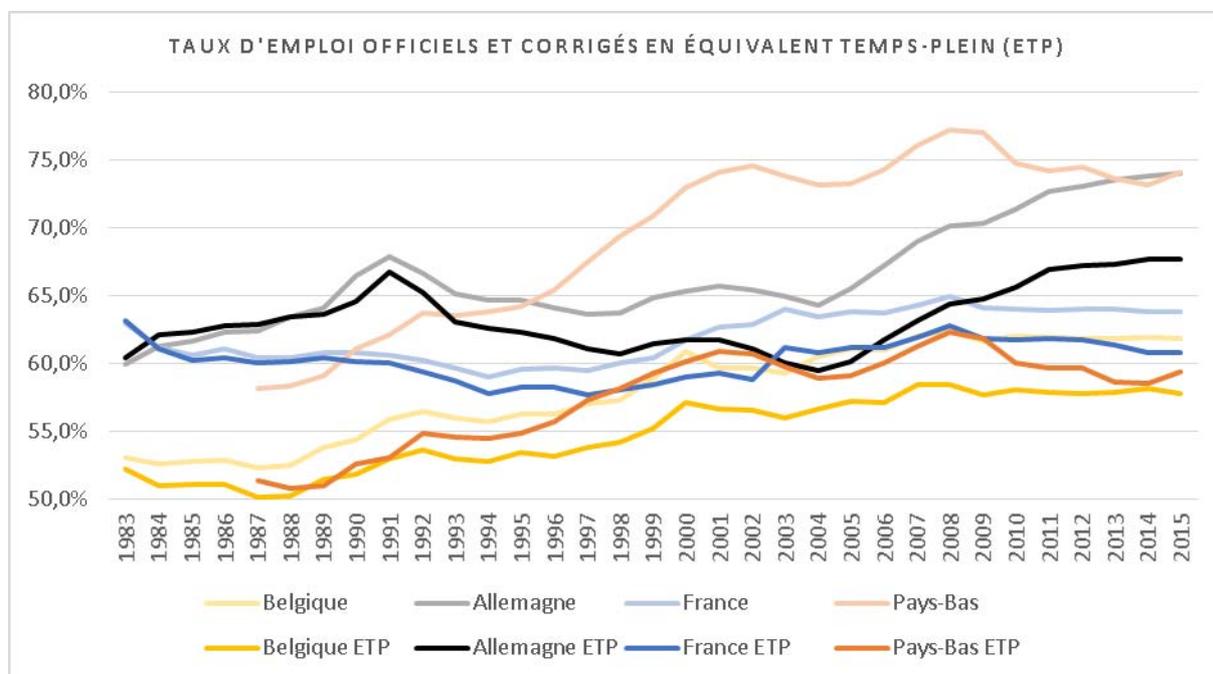
Ces mesures ne sont donc pas aussi nécessaires que ne le laisse entendre le gouvernement MR-NVA. Elles sont seulement d'ordre idéologique.

Notons, par ailleurs, que l'emploi en Belgique s'est dégradé durant les trois années de crises (2009, 2012 et 2013), mais qu'il a aussi mieux résisté chez nous qu'ailleurs en Europe grâce à la possibilité de mise en chômage économique. En outre, les allocations de chômage versées à ceux qui perdaient malgré tout leur travail ont permis de soutenir la consommation des ménages et, par ricochet, l'activité des commerçants. Sans ces filets de sécurité, les pertes d'emplois auraient été bien plus sévères encore.

Or, en dépit du bon sens, tant ce gouvernement que le précédent détricotent lentement mais sûrement ce qui nous avait permis d'éviter le naufrage. La limitation dans le temps du chômage économique, le blocage de l'évolution des allocations de chômage, la non indexation des salaires, la flexibilisation accrue du temps de travail, le compte épargne-temps, l'encouragement aux heures supplémentaires... rendront la prochaine crise plus impitoyable encore sans pour autant créer plus d'emplois maintenant.

Mais revenons aux 76.000 emplois prétendument créés par l'équipe de Charles Michel. Ces 76.000 postes de travail tant vantés se divisent en trois parties : 53% de temps partiels, 36% d'intérim de courte durée et seulement 11% de temps pleins. Ramené en équivalent temps plein, la création d'emplois ne se chiffre qu'à 41.000 unités sur deux ans. Alors que, dans le même temps, la population belge a augmenté de 117.000 unités.

On peut donc relever une dégradation constante de la qualité des emplois créés et montrer aussi que ces créations de postes de travail ne permettent pas d'inverser la croissance de la population en sous-emploi...



Le taux d'emploi, c'est-à-dire la population occupée (salariée ou indépendante) rapportée à la population en âge de travailler (15-64 ans) s'établit officiellement à 61,8%. Ce taux stagne depuis 2007 et est même en légère régression fin 2015 ce qui confirme la faible prestation de ce gouvernement en matière de création d'emplois. Notre taux d'emploi officiel (courbe claire sur le graphique) se situe bien en dessous de l'objectif européen de 70% et également bien en dessous des taux d'emploi de nos voisins et principalement de l'Allemagne et des Pays-Bas. La principale¹ explication de ce mauvais classement réside dans les emplois à temps partiel. En effet, lorsqu'on ramène le nombre de salariés en équivalent temps-plein, les taux d'emploi de nos voisins (courbes foncées sur le graphique) chutent brusquement. Corrigé de telle manière, le taux d'emploi des Pays-Bas est quasi équivalent à celui de la Belgique alors que la flexibilité du travail y est nettement supérieure. C'est une preuve de l'inefficacité de ces politiques de flexibilisation du marché du travail en général.

L'écart entre l'indice officiel et celui corrigé est moins important en France, car les 35 heures ont freiné le développement du travail

à temps partiel. Sur le graphique, la courbe du taux corrigé français met particulièrement en exergue l'effet positif sur l'emploi de la réduction collective du temps de travail début des années 2000. Finalement, seule l'Allemagne connaît une nette croissance de son taux d'emploi corrigé, mais cela n'est dû qu'à une spécialisation sectorielle unique en Europe. Rien à voir donc avec le marché du travail en tant que tel. Notons à ce sujet qu'en 2015, 268.000 emplois ont été créés en Allemagne, soit autant que les années précédentes. Malgré les prophéties cataclysmiques du patronat et de la droite, l'instauration d'un salaire minimum début 2015 n'a pas freiné la croissance de l'emploi, mais a par contre eu un impact redistributif important pour de nombreux travailleurs pauvres. Pour faire le bonheur des employeurs, il ne faut surtout pas écouter leurs corbeaux.

Les mesures de flexibilisation du travail et de blocage des salaires ne sont donc pas inévitables, comme certains tentent de nous le faire croire. Elles sont purement idéologiques. Elles sont des choix politiques et certainement pas une nécessité pour créer des emplois.

Le manque de compétitivité de la Belgique a déjà été maintes et maintes fois étudié. Il est avant tout dû à une spécialisation des entreprises sur des produits semi-finis qui dégagent peu de valeur ajoutée. Pour y remédier, il n'y a que deux solutions. La première est de réduire sans cesse le coût et les conditions de travail pour rattraper les moins-disants. C'est la voie, économiquement suicidaire, empruntée par les conservateurs, dont l'actuel gouvernement et le patronat. Elle nous mène lentement mais sûrement à moins de croissance économique et une répartition des richesses toujours moins égalitaires. La deuxième est de faire évoluer les entreprises vers d'autres segments de marché notamment grâce à l'investissement, la recherche, l'innovation et la dépense publique. C'est cette émulation qui sera la source de création de richesses et d'emplois.

Une perspective qui en ouvre évidemment d'autres dont notamment le partage des fruits de la croissance avec les travailleurs au travers d'une réduction des prestations (réduction collective du temps de travail) et d'une amélioration de la rémunération (augmentation du pouvoir d'achat).

-
- 1 Une autre explication est purement statistique et provient de l'âge qui est retenu pour mesurer le taux d'emploi. En effet, en Belgique à peine 5% des jeunes de 15 à 19 ans sont occupés dans un emploi. A cet âge, la plupart étudient sans devoir nécessairement travailler sur le côté. Cette proportion monte à 9% en France, 25% en Allemagne et 52% aux Pays-Bas. Pas étonnant dès lors que le taux d'emploi belge soit sous-estimé par rapport à ces voisins.